

Les expositions

Autor(en): **Pennello**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **19 (1931)**

Heft 354

PDF erstellt am: **20.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-260252>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Mlle Hélène BURNIAUX
(Bruxelles)

Membre assesseur du Comité de Protection de l'Enfance de la S. d. N.

Gourd: Nous sommes persuadée que sa grande compétence dans tout ce qui touche aux questions sociales sera précieuse. D'autre part, Mlle Gourd étant au courant des questions d'éducation par sa participation à la Commission de Protection de l'Enfance de la S. d. N., elle pourra faire bénéficier la Commission scolaire de ses connaissances sur ce sujet.

Nous la félicitons très vivement.

M. Ch.

Statistique impressionnante.

Un mathématicien déclare que, pendant les quatre années de guerre, 11 millions d'hommes ont été tués, soit un par treize tic-tac d'horloge; plus de 19 millions ont été mutilés, assez pour repeupler l'Espagne si sa population disparaissait tout à coup. Avec les 100 milliards de livres sterling qu'a coûté la guerre, on pourrait, d'après le même statisticien, faire cadeau à chaque famille des Etats-Unis, du Canada, d'Australie de Grande-Bretagne, de France, de Belgique, d'Allemagne et de Russie, d'une maison de 500 livres sterling sur un terrain de 5 acres et contenant pour 250 livres sterling de mobilier. De plus, on pourrait pourvoir chaque groupe de 20.000 familles, d'un hôpital, d'une université et d'écoles, y compris le salaire des instituteurs, des infirmières, des médecins et des professeurs. Enfin si les petites croix des tombes des soldats morts à la guerre étaient mises bout à bout elles s'étendraient de Paris à Vladivostok, à travers l'Europe et l'Asie, et la dernière serait mouillée par les vagues de la mer du Japon.

Les pommes d'or.

Point n'est besoin d'aller les chercher au légendaire jardin des Hespérides. Les paysans qui ont traité leurs arbres fruitiers les ont récoltés en 1930. Tandis que les arbres négligés ne donnaient que 5 kg. de fruits en moyenne, les arbres traités en ont produit 50 kg. en moyenne. Ce qui, au prix des pommes cette année...

Nos agriculteurs ont un trésor dans leur verger. Aussi faut-il féliciter le Département vaudois de l'agriculture qui s'apprête à mettre en valeur cette fortune insoupçonnée par une loi d'encouragement et de contrôle. La prospérité et la santé publique y gagneront.

Empoisonneurs publics.

Jadis les personnes accusées d'empoisonner les fontaines étaient jugées sommairement et con-

damnées au supplice. La justice moderne est plus douce. En voici deux exemples:

L'éditeur d'un livre pornographique, qu'il avait offert aux étudiants et étudiantes en lettres et en médecine de l'Université de Lausanne, s'est vu condamner par le Tribunal de police à une amende de 400 fr. Il a recouru contre cette peine peu élevée, mais le Tribunal cantonal vaudois a confirmé en tous points le jugement de 1^{re} instance.

On a saisi en 1929 des quantités de stupéfiants destinés au trafic illicite, c'est-à-dire aux malheureux adonnés à la cocaïne, à la morphine, à l'héroïne. Ainsi, les 350 kg de cocaïne saisis permettaient de faire plus de 7 millions de doses uniques. Mais les auteurs de ces empoisonnements de masses sont rarement punis. Il faut absolument arriver à limiter la production des stupéfiants aux seuls besoins de la médecine. Ce sera l'objet d'une des prochaines conférences internationales où la Suisse aura un rôle important puisqu'elle est un des principaux exportateurs de narcotiques.

Le Suffrage féminin à Genève

Devant la Commission du Grand Conseil

Nous l'avons dit ici même: le projet de M. Albaret conférant aux femmes les droits politiques dans le canton de Genève a été selon le règlement remis, en date du 14 février dernier, à l'étude d'une Commission parlementaire de 15 membres, chargés d'examiner ce projet et de faire rapport au Grand Conseil. Le gros travail législatif causé par les lois organiques sur la fusion a empêché cette Commission de se réunir plus vite, si bien que sa première séance n'a pu prendre date qu'au début de la semaine dernière.

Si l'idée du vote des femmes avait été accueillie en séance plénière par un silence complet que les optimistes à tous crins traduisirent un peu trop rapidement comme une reconnaissance tacite de la justesse de notre cause, il n'en a pas été certes de même à la Commission, au sein de laquelle des objections ont été élevées, et une opposition assez vive manifestée par certains députés. La Com-

mission émit alors l'idée d'entendre une délégation de l'Association pour le Suffrage, ce qui est parfait, puis des délégations d'autres organisations féminines, ce qui est beaucoup plus discutable, le choix de ces organisations étant arbitraire, et les réponses qu'elles pourraient fournir ne constituant pas forcément l'opinion de la majorité des femmes de Genève. Si nos renseignements sont exacts, l'Union des Femmes, le Groupe des Femmes socialistes, et celui des Travailleuses chrétiennes-sociales sont convoqués à une séance ultérieure de la Commission. Les deux premiers groupements soutiendront notre cause, nous le savons d'avance, le troisième s'y opposera sans doute, mais il ne saurait être question de déduire de cette consultation des conclusions définitives, car quelles sont les Sociétés, celle pour le suffrage mise à part, puisque ceci est le fond de son programme, sachant exactement l'opinion des membres qui adhèrent à elles avec un tout autre but professionnel, philanthropique, ou social, et à qui on n'impose pas un examen d'entrée sur leurs convictions? L'opinion des femmes de Genève, nous la trouvons beaucoup plus certainement dans les résultats de la pétition fédérale de 1928-1929, signée par 15.778 femmes, donc par une proportion importante de la population féminine suisse adulte du canton.

Ceci dit pour marquer notre opinion, hâtons-nous d'ajouter que c'est avec la plus grande courtoisie que la Commission présidée par M. Gottret (parti catholique) a reçu le 27 avril une délégation de l'Association pour le Suffrage, composée, en plus de la présidente de l'Association, de Mmes Golay-Oltremare, Dr. en médecine, Charles Gautier-Pictet, et Bufflé-Friederich, toutes trois mères de familles nombreuses, si bien que l'argument-cliché que seules les célibataires réclament le droit de vote tombait de lui-même! Après que chacune des déléguées eût exposé les raisons pour lesquelles elle demandait le suffrage, et cela en insistant spécialement sur le principe de justice qui est à sa base, les principales objections formulées par certains membres de la Commission leur furent soumises, et notamment l'objection-cliché, elle aussi, de la discordance que ferait naître l'exercice du suffrage féminin dans les familles, objections que Mme Bufflé réfuta de toute son expérience de ménagère et de mère de famille habituée à mettre elle-même la main à la pâte! Puis l'entretien, dont, à l'exception des députés catholiques, ne firent usage que des partisans de nos idées, MM. Albert Picot (démocrate), Albaret (idéiste, l'auteur du projet), et Burkin (socialiste, président du Grand Conseil), porta surtout sur l'éligibilité des femmes et l'utilité de leur présence dans les Conseils; sur la possibilité en cas de refus de notre Parlement de reconnaître aux femmes le droit de vote intégral, de restreindre celui-ci, soit seulement à l'électorat, ce que les suffragistes déclarèrent inadmissible, soit au suffrage municipal, électoral et éligibilité; puis sur la valeur que pourrait avoir un plébiscite féminin (dangereux, cela), et enfin sur ce fameux vote familial derrière lequel s'abrite le parti catholique pour nous refuser le suffrage féminin, en faveur duquel M. Berra (chrétien-social) rompit une lance, et qui n'est au fond qu'une forme du système antidémocratique du vote plural. Nous

laissâmes encore, bien entendu, à ces Messieurs, de la documentation en main: la brochure verte de la pétition, la brochure grise internationale, le programme politique féminin, des cartes postales, et nous nous séparâmes après un entretien nourri et courtois de plus d'une heure de durée.

Nous ne criions pas encore victoire, et n'écrivons pas même ici que l'idée marche... car nous nous rendons parfaitement compte qu'il y a contre nous des oppositions irréductibles, et des députés dont le siège est fait, quoi que nous puissions leur dire. D'autre part, nous comptons certainement dans cette Commission des partisans de nos idées, des membres plus tièdes, mais sympathiques, puis un certain nombre d'hésitants insuffisamment informés: puissions-nous avoir réussi à montrer à ceux-ci que nous ne demandons rien que de parfaitement raisonnable et juste, et que nombre d'autres pays ont déjà réalisé: la collaboration de la femme et de l'homme sur un pied d'égalité pour le bien de la collectivité.

E. Gb.

La protection de l'enfance à la S. d. N.

(Suite de l'article en 1^{re} page)

Cette enquête sera terminée l'an prochain en France et en Grande-Bretagne, et nous pourrions alors en parler plus au long, mais nous tenons à dire dès maintenant quelle richesse de détails intéressants Mlle Chaptal a rapportés de ses investigations, et quel profit nous avons retiré à l'entendre les résumer pour nous, de façon aussi claire que vivante. Il y aurait mille suggestions fécondes à glaner dans ces récits pour toutes celles de nos lectrices qui sont actives dans ce domaine; mais la place nous manque... Car, d'autre part aussi, cette question de l'enfance en danger moral a été encore traitée dans le débat très ample et de grande allure qui s'est engagé autour du double rapport sur les services auxiliaires des tribunaux d'enfants, présenté, l'un par le Secrétariat, l'autre par Mlle Grabinska et M. Rollet, ancien juge de l'enfance à Paris. Pendant une journée entière en effet, il nous a été donné d'ensager sous des angles divers, non seulement le fonctionnement et la valeur propre de ces services auxiliaires, mais encore les différents problèmes d'ordre éducatif, moral, humanitaire, psychologique et social qui se rattachent à celui de l'enfance délinquante. Et nous ne pouvons assez déplorer que tous ceux qui à Genève et dans les cantons voisins, s'occupent pratiquement ou théoriquement de ces sujets, ne soient pas venus plus nombreux écouter les quatre très beaux exposés de Mlle Grabinska, du professeur Conti (Italie), de M. Maus (Belgique) et de M. Vajkaj (Hongrie), car ils auraient fait une riche moisson de suggestions neuves et d'idées fécondes. Alors que, justement, le Code pénal fédéral pose devant nous le principe des Tribunaux pour enfants et rend actuelle la question de leur fonctionnement ou de leur organisation dans les cantons qui en possèdent déjà, ou de leur création dans ceux qui n'en possèdent point encore, pourquoi ne pas profiter de la présence chez nous de spécialistes de pays différents, du récit des expériences faites et des résultats acquis, pour se renseigner et s'instruire? et la notion ancrée de notre valeur helvétique en tous les domaines est-elle donc un dogme si intangible qu'il faille négliger ou ignorer tout ce qui se réalise en dehors de nos frontières?...

La place réduite dont nous disposons avec notre nouveau format ne nous permet malheureusement pas de traiter avec plus de détails les autres travaux de notre Comité. Mentionnons encore cependant les deux rapports toujours fort intéressants que présentent chaque année le représentant du B.I.T. et celui de l'organisation d'Hygiène de la S. d. N. sur les questions à leur ordre du jour concernant l'enfance, et qui se concentrent essentiellement cette année, pour le premier, sur l'âge d'admission des enfants aux professions non industrielles, âge que notre Comité a émis le vœu de voir coïncider avec la fin de la période de la scolarité, mais dans le sens bien entendu du relèvement de cet âge et non pas de l'abaissement de l'âge d'admission au travail. La représentante des organisations internationales féminines a également demandé que le B.I.T. étudie la situation des enfants des travailleurs saisonniers, qui, dans certains pays (les enfants d'ouvriers agricoles poissans en Allemagne notamment) se trouvent souvent dans des conditions d'hygiène déplorable, échappant à toute obligation scolaire et à toute surveillance morale. Quant à l'organisation d'hygiène, c'est de son enquête sur la mortalité infantile qu'elle nous a entretenus, provoquant ainsi un échange de vues intéressant sur la valeur de l'enseignement de la pédiatrie, et le développement des assurances sociales en faveur de la maternité.

Enfin, si du point de vue féministe les orga-

le veux plus et je reste là où mon chemin est tracé. Ici aussi des souffles doux et caressants m'entourent dans ma solitude, et je puis, rêveuse, évoquer des images qui me remplissent de joie.

SEPTEMBRE: Les fruits mûrissent. Pourrai-je, moi aussi, les saisir? Les mois écoulés, je sais qu'ils m'ont frolée de tout près. Entre les feuilles des arbres, j'ai respiré le ciel ensoleillé, au lieu de cueillir le fruit, doucement et furtivement je me suis éloignée. J'ai eu le pressentiment du bonheur: ces jours d'arrière-automne me resteront chers.

OCTOBRE: Tout dans la nature s'apprête au sommeil. En moi le deuil des trésors restés cachés, des fruits qui sécheront faute d'avoir été cueillis.

NOVEMBRE: Gris sur gris dans la nature. Comme sur un linceul la première neige sur tout ce qui fut vert. — Tout passe, tout s'effeuille. Je n'ai plus de courage pour rien. Tout fut vain, faillite dans ma vie.

DECEMBRE: Fête d'amour, fête de joie, rien de tout cela pour moi. Pensée, calcul, calcul encore, jusqu'où osera-t-on donner de la joie aux autres? Calcul, calcul, devise de ma vie. Oh! être une fois seulement enveloppée de soins, de bonté, d'affection et d'amour. Nul ne pense à moi. Enfants dont l'affection n'est qu'un devoir, qui ont leurs propres soucis, leurs besoins leurs aspirations, personne qui m'appartienne.

L'année se termine décevante, comme elle commença. Point de message, ni de fleurs que j'aime tant, personne qui se souvienne de moi. Je redoute la nuit de la Saint-Syl-

vestre qu'on passe en une joie forcée et qui m'attriste. Tout est apparence.

Nouvelle année, vieille chanson...

S.

LES EXPOSITIONS

Mme Guerzoni (Galerie Moos, Genève)

Soixante-deux toiles et des dessins, les premières d'une peinture dense qui aborde tous les genres: portraits, natures mortes, paysages, avec une égale maîtrise. Œuvre une, mais talent souple. Splendeurs des chairs dans ses nus, éclat des fleurs, lumière adoucie des paysages, et — en un genre où l'artiste excelle — sobriété dépouillée des portraits.

Parfaitement maîtresse de son talent, Mme Guerzoni a une puissance de coloris qui s'assouplit selon le sujet traité, par exemple une allée de Fontainebleau en hiver aux rous atténués. Mais elle a une prédilection évidente pour le Midi: petits ports ou les bateaux se pressent en désordre sur l'eau sombre quand l'orage approche, bourg de province aux façades endormies, oliviers pâles baignés dans la chaleur sur le sol rouge...

Mme Guerzoni possède à un haut degré le sens de la compréhension: nus, ensembles de nus (Repos, Le Midi, etc.); elle rend admirablement le vie animal (bouledogue rêveur ou endormi). Ou bien, c'est un délicieux portrait de jeune fille et la femme à l'éventail ou la spiritualité du portrait de Lydus Klein, le violoniste.

Natures mortes, grands panneaux décoratifs, fleurs, celles-ci parfois un peu criardes, mais tulipes rêveuses et roses délicates.

PENNELLO.